




## ARRÊTÉ MUNICIPAL n°2023-07 PERMISSION DE VOIRIE

Envoyé en préfecture le 22/08/2023  
Reçu en préfecture le 22/08/2023  
Publié le   
ID : 060-216000067-20230807-AR\_2023\_07-AR

### Le Maire de la commune d'AIRION

**Vu** la demande reçue de Monsieur Vincent BRETON en date du 7 août 2023 sollicitant l'autorisation pour le stationnement de camions et d'engins de travaux publics sur le domaine public,

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales

**Vu** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, la région et l'État,

**Vu** les dispositions du code générales des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du code général des propriétés des personnes publiques,

**Vu** les dispositions du code de la voirie,

**Vu** les dispositions du code de la route,

**Vu** les dispositions du code de l'environnement,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>.** - Du jeudi 10 août 2023 à 08h30 au mercredi 16 août 2023 à 19h00, il y aura de délivrer une permission ou une autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux.

Ce chantier aura un empiètement sur la chaussée, les véhicules circulant à l'approche et sur la zone d'intervention seront soumis dans les deux sens aux restrictions suivantes :

- vitesse réduite à 30 km/h au droit du chantier,
- empiètement sur la chaussée
- circulation alternée manuellement,
- interdiction de stationner,
- interdiction de dépasser.

### **Article 2 :**

Ces restrictions seront applicables au niveau du numéro 1 rue du château d'eau.

### **Article 3 :**

La matérialisation des interventions sera gérée par Monsieur Vincent BRETON

**Article 4.** - Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois dont l'amplification sera adressée à /

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Clermont,
- Monsieur le Chef de Corps du C.S.P de Clermont,
- M. Vincent BRETON

Fait à Airion le 8 août 2023

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRETZ 

